

Compte rendu de la séance du 14 avril 2018

Date de la convocation : 05 avril 2018

L'an deux mille dix-huit et le quatorze avril à 10 heures 00, le conseil municipal de la commune de L'Estréchure s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Madame Bernadette MACQUART (Maire).

Étaient présents : Christophe BERNARD, Michel DUSSARGUES, Hélène HILAIRE, Maurice HILAIRE, Bernadette MACQUART, Pierre PRADILLE, Guy TOUREILLE

Procurations : Françoise DEL BUCCHIA à Michel DUSSARGUES

Absents : Stéphane TROUCHE

Secrétaire(s) de la séance : Guy TOUREILLE

Ordre du jour :

1/ Vote des quatre taxes 2018

2/ Vote du budget primitif 2018

3/ Nouveau règlement intérieur des bibliothèques de la communauté des communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires

4/ Questions diverses

Madame le Maire fait lecture du compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal qui est approuvé à l'unanimité.

1 / Vote des quatre taxes 2018 (DE 009 2018)

Madame le Maire propose une augmentation nécessaire du taux des taxes locales 2018 dans la même proportion que l'augmentation votée en 2017.

LIBELLES	TAUX 2017 en %	TAUX 2018 en %	BASES NOTIFIÉES 2017 en €	PRODUITS VOTÉS 2017 en €
TAXE HABITATION	18.18	18.33	291 400	53 413
TAXE FONCIÈRE BATI	13.39	13.39	198 300	26 770
TAXE FONCIÈRE NON BATI	53.53	53.53	3 400	1 835
CFE (Cotisation foncière des entreprises)	23.42	23.42	12 500	2 952
			PRODUIT FISCAL ATTENDU	85 000

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents plus une procuration les taux proposés par Madame le Maire.

2 / Vote du Budget Primitif 2018 (DE 010 2018)

Sur proposition de Madame le Maire et après l'avoir expliqué en détails, le budget primitif, voté par chapitre, est adopté à l'unanimité des membres présents plus une procuration, tel qu'il suit :

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement Votés au titre du présent budget	449 200.66	265 415.75
Restes à Réaliser de l'exercice précédent		
002 Résultat de fonctionnement reporté		183 784.91
Total de la section de fonctionnement	449 200.66	449 200.66

INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	72 831.69	177 510.62
Restes à réaliser de l'exercice précédent	43 658.49	11 850.00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	72 870.44	
Total de la section d'investissement	189 360.62	189 360.62

TOTAL DU BUDGET	DÉPENSES	RECETTES
	638 561.28	638 561.28

3 / Règlement intérieur des bibliothèques du réseau de la Communauté de Communes Causes Aigoual Cévenne (DE_011_2018)


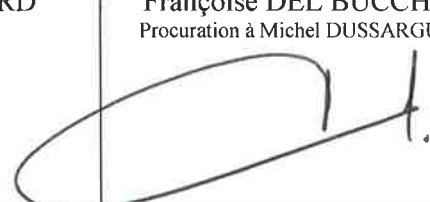



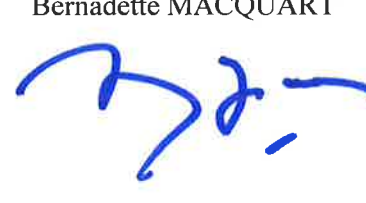
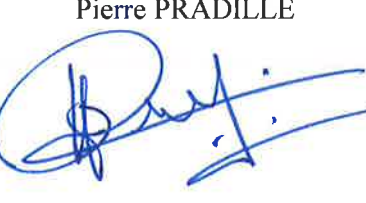
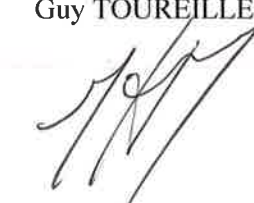
Madame le Maire présente au conseil municipal le nouveau règlement intérieur des bibliothèques du réseau de la communauté de communes Causes Aigoual Cévennes Terres Solidaires.

Après lecture, le conseil municipal approuve à l'unanimité le nouveau règlement intérieur.

4 / Questions diverses

Monsieur le 1er adjoint fait état du budget 2018 de la communauté des communes Causes Aigoual Cévennes Terres Solidaires.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 11h30.

Christophe BERNARD 	Françoise DEL BUCCHIA Procuration à Michel DUSSARGUES 	Michel DUSSARGUES 
Hélène HILAIRE 	Maurice HILAIRE 	Bernadette MACQUART 
Pierre PRADILLE 	Guy TOUREILLE 	Stéphane TROUCHE Absent